

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## CPG : le bureau exécutif passe à l'action

**FIDÈLE** à sa feuille de route présentée au lendemain de son plébiscite à la tête de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Henri-Claude Oyima veut se monter pragmatique. Ainsi une assemblée générale extraordinaire est prévue, le lundi 3 octobre prochain, à l'effet de statuer sur la présentation de la feuille de route, le changement de dénomination sociale, l'adoption de la nouvelle gouvernance et la délocalisation du siège social.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le bureau exécutif de la Confédération patronale Gabonaise (CPG) s'est réuni, le 16 septembre dernier, suivant convocation de son président Henri-Claude Oyima à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour adopté au début de la séance. L'objectif de cette importante rencontre était, entre autres, de statuer sur l'examen du plan d'actions des différents vice-présidents; procéder à l'examen de l'organisation du secrétariat général et à l'adoption de l'organisation des commissions et comités. En effet, la nouvelle vision de la CPG est de " Bâtir ensemble une économie forte pour garantir la souveraineté nationale ". Aussi, afin d'assurer le pilotage opérationnel des activités de la CPG, le bureau exécutif a adopté une nouvelle structure organisationnelle qui se décline comme suit: un secrétariat général, cheville ouvrière de l'institution, composé d'un secrétaire général et d'un



L'équipe autour du nouveau patron des patrons.

secrétaire général adjoint; 11 commissions permanentes rattachées au secrétariat général et en charge des problématiques; une commission ad hoc pour la révision des textes organiques; 4 comités rattachés au bureau exécutif; et 3 associations par-

tenaires (Club capital humain; Institut gabonais des administrateurs et exécutif Club). Ainsi, en tenant compte des changements multiformes à venir, les questions de capacité d'accueil des effectifs et d'optimisation des systèmes d'information

ont donné lieu à l'examen des modalités de délocalisation du siège social et de renforcement du système informatique. La décision prise, à cet effet, a permis d'élaborer un chronogramme détaillé des actions à réaliser sur le dernier trimestre de l'année

2022 pour garantir l'efficacité opérationnelle de la CPG.

**ACTIONS.** Par conséquent, afin de soutenir la transformation indispensable de l'institution, le bureau exécutif a décidé de la convocation des membres de la CPG à une assemblée générale extraordinaire, le lundi 3 octobre 2022, à l'effet de statuer sur la présentation de la feuille de route, le changement de dénomination sociale, l'adoption de la nouvelle gouvernance, et la délocalisation du siège social.

Le secrétariat général a été instruit de recueillir les candidatures des présidents, secrétaires et membres des différentes commissions et comités; de mettre en œuvre l'ensemble des diligences requises pour l'organisation et la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, et de dresser un état des lieux de la situation financière de l'institution. Mais également de présenter la situation de rupture de gestion avec la précédente équipe de direction de l'institution et d'élaborer un projet de budget pour l'exercice 2023.

### Contrepoint

## La méthode Oyima prend forme

MSM  
Libreville/Gabon

Son discours du 9 août dernier devant près de 450 dirigeants d'entreprise avait déjà planté le décor. En effet, au lendemain de son plébiscite à la tête de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Henri-Claude Oyima présentait à l'ensemble des acteurs du secteur privé son programme de transformation de la plus puissante organisation patronale du Gabon. Notamment les priorités de son mandat et les changements attendus au sein de la gouver-

nance de l'institution. Pour donner corps à son ambition, il était nécessaire, selon lui, de remettre de l'ordre, avant tout, dans la maison en rappelant tous les syndicats entrés en dissidence avec la précédente équipe. C'est ainsi que huit groupements professionnels et entreprises ont décidé de revenir à la maison. Par voie de communiqué, le 12 août dernier, ils ont annoncé leur réintégration dans l'organisation désormais présidée par Henri-Claude Oyima. Il s'agit de l'Association professionnelle des établissements de crédit (Apec), du Syndicat des importateurs

et exportateurs (Simpex), de l'Union des représentants automobiles et industriels (Urai), du Syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics (SEBTP), du Syndicat des sociétés hôtelières et restauration, du Groupement professionnel des pétroliers (GPP), du Groupement des transporteurs terrestres et de General Business Machines (GBM). "Cette démarche est une réaction positive à la désignation consensuelle et unanime de Monsieur Henri-Claude Oyima en qualité de président. La conviction du rayonnement du secteur privé

est certaine, au regard de l'organisation et des ambitions qu'il a déclinées devant les opérateurs économiques", se sont-ils justifiés.

Fort de cette première victoire, le nouveau patron des patrons va mettre en place son bureau exécutif composé des cadors de l'industrie gabonaise. Objectif: donner un nouveau visage à la CPG en faisant de cette organisation, un acteur incontournable de l'économie gabonaise et une force de proposition indispensable au gouvernement.